

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT
MARTINIQUE**



Séance du mercredi 17 juillet 2013

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	23	27
		Dont procurations 04
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
27	00	00

Date de la convocation

10/07/2013

Date d'affichage

11/07/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Plan financement SDAEP

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Marie GARON

L'an deux mille treize et le **dix sept juillet**, à dix sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCELIN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Marie-Louise BROCHE, Joseph Armand BRAY, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Eric JULTAT, Dominique LOVINCE, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : Mmes Elise JEAN-BAPTISTE, Christine ALIKER, Danielle RAYMOND, Chantal LAPERDRIS.

Procurations : Mmes Elise JEAN-BAPTISTE, Christine ALIKER, Danielle RAYMOND et Chantal LAPERDRIS ont respectivement donné procuration à MM. Antoni LOUIS-LEOPOLD, Chantal BAUCELIN, Jean-Philippe JEAN-BOLO et Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Emile GONIER – 5^{ème} Adjoint au Maire, informe l'assemblée que par délibération du 19 juin 2013, le conseil municipal a approuvé le plan de financement du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales de la ville comme suit :

-	Conseil Régional-ACRC (70%)	: 59 206,00 €
-	Office de l'Eau (30%)	: 25 374,00 €
	<hr/> Total HT	84 580,00 €

La décision du Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau de la Martinique, notifiée le 08 juillet 2013, informe la ville qu'une suite favorable a été accordée à sa demande pour un montant de 42 290,00 €.

Il convient donc de réajuster le plan de financement de cette opération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Emile GONIER après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le nouveau plan de financement qui se présente comme suit :

Conseil Régional-ACRC (50%) :	42 290,00 €
Office de l'Eau (50%) :	42 290,00 €
TOTAL HT	84 580,00 €

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le

24 JUIL. 2013

Le Maire

Luc CLEMENTE

